



Credirec doit je continuer a payé?

Par **ludo33**, le **28/10/2009** à **12:15**

Bonjour,

je lis depuis se matin beaucoup de chose sur la société CREDIREC

Moi la société financiere suffren m'avais contacter il ya maintenant 4 ans a peus prés pour un credit auto que j'avais eu en guadeloupe au nom de ma société hors je n'est j'amaï signer papier pour l'achat de cette voiture certe la voiture était a la société car quelqu'un l'avais acheter a mon nom avec ma carte d'identité, j'avais seulement 20ans a l'époque et je n'avais même pas de permis d'ailleurs, arrivée en france et quelque année après cette société me réclame 14000 € environ .

j'ai malheureusement commencer a payé, mais la en voyant tous ces message contre financiere suffren et credirec je me demande si j'ai bien fais , puis je arrêter de payé? car comment beaucoup il m'on j'amaï donner les document concernant l'affaire ni quoi que se soit merci de vos réponse que j'attend avec impatiente